

PROGRAMME DE FORMATIONS

Hiver 2024



AQHSST

Association québécoise pour l'hygiène,
la santé et la sécurité du travail

FORMATIONS

Hygiène du travail

Santé et sécurité du travail

Ergonomie

PRÉSENTÉE EN

Présentiel

Virtual

WWW.AQHSST.QC.CA

PROGRAMME HIVER 2024



Janvier				
30-31	Virtuel	SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE : CHOC ÉLECTRIQUE ET NORME CSA Z-462	8 H	p.3
Février				
8-9	Virtuel	GÉRER L'EXPOSITION AUX NANOPARTICULES ; DE LA COMPRÉHENSION DU RISQUE À LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTION	8 H	p.4
13	Présentiel	S'APPROPRIER LES LIGNES DIRECTRICES DE LA NORME ISO 26000-2010 EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE)	16 H	p.5
22	Virtuel	GÉRER LA RÉDUCTION DU BRUIT EN ENTREPRISE	4 H	p.6
26-27	Virtuel	LA PRISE EN CHARGE DES ÉVÉNEMENTS VIOLENTS EN MILIEU DE TRAVAIL DANS LES RAPPORTS AVEC LA CLIENTÈLE	4 H	p.7
Mars				
19-20	Présentiel	LES NORMES ISO 14001-2015 & ISO 45001-2018 : EXIGENCES ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE GESTION INTÉGRÉ SSE	14 H	p.8
Avril				
10	Présentiel	LA DÉMARCHE ERGONOMIQUE ET LA RECHERCHE DE SOLUTIONS	6 H	p.9
16-17	Présentiel	AUDITER NORMES ISO 45001 ET 14001	14 H	p.10

NOS FORMATEURS

Les formateurs de l'AQHSST sont sélectionnés selon leurs expertises et la qualité de leurs formations.



Aboubikr Sahli
Genipro



Esther Thibault
Hydro-Québec



Patrice Lacombe
Schneider Electric



Karine Aubry, ing. M.Sc.
SCE services-conseils en ergonomie



Lucie Marcotte
Multiprevention



Mickaël Davallan
Up n' Pro

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE : CHOC ÉLECTRIQUE ET NORME CSA Z-462

30 ET 31 JANVIER 2024



Ce cours offert par Schneider-Electric, élabore sur les deux risques fondamentaux liés au travail avec des équipements électriques sous tension ou à proximité de ceux-ci l'électrisation l'éclat d'arc (Arc Flash). Le cours traitera également des mesures de sécurité suivantes et associées à ces risques : verrouillage de l'équipement électrique procédures de mise à la terre temporaire, entretien de l'équipement de protection individuelle.

La norme CSA Z-462-21 est obligatoire pour le cours



VIRTUEL

VIA Webex



DURÉE

2 sessions de 4 heures
8h à midi



FORMATEUR

Patrice Lacombe 
Formateur senior
Schneider Electric



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

20 janvier 2024

CONTENUS

- L'effet du courant électrique sur le corps humain.
- Les exigences de formation en matière de sécurité électrique que doivent connaître les travailleurs qualifiés.
- L'état de l'art, au Canada, dans les Codes, Réglementations et Normes adressant le risque de choc.
- Les risques de choc électrique, énumérer les étapes à suivre dans le cadre d'une analyse de danger de choc électrique et décrire chacune de ces étapes.
- Les deux périmètres de protection contre les chocs électriques présentés dans la norme CSA Z-462 et décrire leur utilité.
- Les étapes permettant d'obtenir des conditions de travail sécuritaires sur le plan électrique.
- Ce que sont un éclat d'arc et une explosion électrique et les blessures qu'ils peuvent causer.
- Les équipements de protection individuelle appropriés pour la protection contre les dangers d'éclats d'arc électrique.

Inscription



Formation 8 heures

Catégorie

Coût

Membre AQHSST Individuel ou chercheur

200 \$

Membre AQHSST Employeur

235 \$

Membre AQHSST Étudiant

115 \$

Non-membre de l'AQHSST ou public

300 \$

GÉRER L'EXPOSITION AUX NANOPARTICULES

DE LA COMPRÉHENSION DU RISQUE À LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTION

8 ET 9 FÉVRIER 2024



Les nanoparticules, thème encore compliqué à définir et à intégrer aux politiques SST de l'entreprise devient pourtant un risque de plus en plus présent dans le monde industriel. Pour évaluer celui-ci, le professionnel en Hygiène, Santé et Sécurité doit avoir conscience du niveau de danger provoqué par les processus de production, mais doit également avoir connaissance des méthodes existantes pour évaluer et estimer les différents niveaux de risque. Les techniques disponibles, encore peu démocratisées sont une bonne approche pour une première évaluation. Lectures directes ou différées; composition, concentration ou dispersion... Cette formation vise à simplifier la compréhension du sujet nanoparticules et donner une première approche sur les bonnes pratiques, évoquer des retours d'expériences réalisées en Europe et dessiner un parallèle entre les réglementations européennes et américaines.



EN LIGNE
VIA Zoom



DURÉE
2 sessions de 4 heures
8h à midi



FORMATEUR
Mickaël Davallan 
Auditeur interne hygiène industrielle
Formateur certifié
Up n'Pro



DATE LIMITE D'INSCRIPTION
12 octobre 2023 et 2 février 2024

Inscription

Formation 8 heures

Catégorie	Coût
Membre AQHSST Individuel ou chercheur	200 \$
Membre AQHSST Employeur	235 \$
Membre AQHSST Étudiant	115 \$
Non-membre de l'AQHSST ou public	300 \$

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont :

- Intégrer le risque nanoparticules aux enjeux SST de l'entreprise
- Prendre conscience des risques possibles et faire naître une première réflexion et remise en question sur les processus internes
- Etre capable de juger le risque interne et de rassurer les travailleurs, les syndicats ou comité SST sur le réel risque existant
- Connaître les méthodes d'évaluation de l'exposition
- Savoir choisir entre mesures en temps réel et mesures différées pour ses besoins d'évaluation
- Susciter une première réflexion sur une meilleure protection des travailleurs contre ce risque invisible
- Etre capable de faire une demande pour une première analyse du risque en sachant orienter précisément la demande de prélèvement et d'analyse
- Prendre connaissance des premières mesures réalisées en Europe sur le sujet et des résultats obtenus sur les expositions aux différents matériaux.

S'APPROPRIER LES LIGNES DIRECTRICES DE LA NORME ISO 26000-2010

EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE)

13 FÉVRIER 2024

Dans le cadre de l'implication de nos entreprises en matière de développement durable, l'implantation d'une démarche de responsabilité sociale des entreprises (RSE) basée sur les principes et lignes directrices de la norme ISO 26000-2010 est de plus en plus envisagée.

Elle permet à nos entreprises de montrer une meilleure visibilité de leur culture et engagement envers le développement durable.



PRÉSENTIEL

Campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil



DURÉE

8 heures
8h30 à 16h30



FORMATEUR

Aboubikr Sahli, ing. formateur agréé,
chef auditeur certifié 
Genipro



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

8 février 2024

Inscription



Formation 1 journée

Catégorie	Coût
Membre AQHSST Individuel ou chercheur	300 \$
Membre AQHSST Employeur	340 \$
Membre AQHSST Étudiant	170 \$
Non-membre de l'AQHSST ou public	470 \$

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont :

1. Comprendre et s'approprier les lignes directrices de la norme ISO 26000-2010 ;
2. Comprendre les principes de la responsabilité sociétale ;
3. Identifier sa responsabilité sociétale et dialoguer avec les parties prenantes ;
4. Comprendre et situer les questions centrales de la RSE ;
5. Se familiariser avec l'intégration de la RSE dans l'entreprise ;

CONTENUS

Exemples d'éléments qui seront présentés en cours :

- Introduction à la démarche RSE
- Enjeux et avantages d'une démarche RSE
- Présentation de la norme ISO 26000-2010
- Rappel des exigences des normes ISO 14001-2015 et ISO 45001-2018
- Les principales étapes de l'implantation d'une démarche RSE
- Intégration de la RSE avec un système de gestion SSE déjà en place
- Conclusion

GÉRER LA RÉDUCTION DU BRUIT EN ENTREPRISE

22 FÉVRIER 2024



La gazette officielle du 16 juin 2021 a annoncé la modification du règlement sur la santé et la sécurité au travail en matière de bruit. Ces changements sont applaudis par les intervenants en prévention qui réclamaient un encadrement plus sévère en matière d'exposition au bruit en milieu de travail. Cependant, plusieurs milieux de travail qui sont conformes au règlement actuel deviendront non conformes dès le 16 juin 2023. Le nouveau règlement apporte une obligation de l'employeur à diminuer à la source l'exposition des travailleurs au bruit. La formation vise à outiller les participants à faire face aux changements à venir de manière plus concrète en mettant l'accent sur les mesures de réduction de bruit autre que la protection individuelle.

**24 OCTOBRE
PRÉSENTIEL**



Campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil

**22 FÉVRIER
VIRTUEL**



DURÉE
4 heures
8h à midi



FORMATRICE
Lucie Marcotte, Ph.D. Chimiste, ROH
Conseillère technique
Multi Prévention 



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

18 octobre 2023 ou 18 février 2024

Inscription



Formation 1/2 journée

Catégorie	Virtuel	Présentiel
Membre AQHSST Individuel ou chercheur	100 \$	150 \$
Membre AQHSST Employeur	115 \$	175 \$
Membre AQHSST Étudiant	55	85 \$
Non-membre de l'AQHSST ou public	165 \$	235 \$

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont :

- Reconnaître l'impact du bruit sur la santé;
- Identifier la provenance des sources connues de bruit;
- Déterminer les moyens pour réduire le bruit de manière efficace;
- Reconnaître les principales étapes d'un programme de gestion du bruit dans le milieu de travail

CONTENUS

Exemples d'éléments qui seront présentés en cours :

- Définitions, effets du bruit sur la santé, réglementations, les protecteurs auditifs.
- Mécanismes de propagation du bruit, sources de bruit et moyens pour les identifier, méthode d'interventions dans le traitement acoustique des locaux.
- Principales étapes menant à une gestion globale du bruit en entreprise, politique d'achat pour une usine silencieuse.

LA PRISE EN CHARGE DES ÉVÉNEMENTS VIOLENTS EN MILIEU DE TRAVAIL DANS LES RAPPORTS AVEC LA CLIENTÈLE

26 ET 27 FÉVRIER 2024



De plus en plus d'employés ou de gestionnaires risquent de se retrouver face à un individu insatisfait ou frustré d'une décision ou d'un geste posé à son égard. Les changements vécus dans nos organisations, les coupures de services, les bouleversements au niveau du personnel nous permettent d'estimer que les événements de violence au travail n'auront pas tendance à diminuer, au contraire.

Il est difficile de définir statistiquement le niveau ou le nombre d'événements violents vécus à ce jour dans les établissements. Phénomène relativement nouveau, peu d'organisation se sont dotées de système de déclaration ou d'information sur ce qui se passe chez eux. Il n'en demeure pas moins que pour pouvoir en parler et les prendre en charge, il faut pouvoir dire : « Oui, ça existe! ».



**VIRTUEL
ZOOM**

Même si les différents intervenants du domaine de la santé et de la sécurité du travail s'entendent sur le fait qu'un événement violent peut être aussi un accident du travail, il faut procéder à son analyse dans son ensemble. Les conséquences ne sont pas toujours visibles, n'apparaissent pas nécessairement dans les minutes qui suivent et font plus souvent appel à des remises en question au niveau de l'organisation.



DURÉE

2 heures / jour
8h30 à 10h30

Alors, comment prendre en charge ces événements lorsqu'ils se produisent dans notre milieu de travail ?



FORMATRICE

Esther Thibault
Conseillère en prévention
Vice-Présidente AQHSST



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

22 février 2024

Inscription



Formation 4 heures

Catégorie

Coût

Membre AQHSST Individuel ou chercheur

100 \$

Membre AQHSST Employeur

115 \$

Membre AQHSST Étudiant

55

Non-membre de l'AQHSST ou public

165 \$

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont :

1. Sensibiliser les différents intervenants de santé et de sécurité à l'importance de la prise en charge des événements violents en milieu de travail.
2. Se familiariser aux différentes étapes de la prise en charge de ce type d'événements dans leur milieu de travail.
3. Être en mesure d'établir un programme de prévention des événements violents en milieu de travail dans le cadre des relations avec la clientèle.
4. Assurer un suivi et une prise en charge adéquate de ce genre d'événement.

CONTENUS

1. Introduction
2. Qu'est-ce que la violence en milieu de travail?
3. Pourquoi s'intéresser à un événement violent?
4. Faire un diagnostic?
5. Établir des mesures de prévention pertinentes
6. Et la victime maintenant?
7. Comment faire évoluer nos organisations

LES NORMES ISO 14001-2015 & ISO 45001-2018

EXIGENCES ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE GESTION INTÉGRÉ SSE

19 ET 20 MARS 2024



Cette formation consiste en une présentation détaillée de deux normes ISO 14001-2015 et ISO 45001-2018 ainsi qu'une revue générale de leurs exigences respectives en vue d'implanter un système de management intégrant la santé sécurité au travail et l'environnement qui permettrait à toute organisation d'obtenir à terme une double certification ISO 14001 et ISO 45001 accordée par un organisme accrédité et qui sera reconnue sur une base universelle.

L'obtention de la double certification ISO 14001 et ISO 45001 et son maintien conféreront beaucoup de visibilité aux organisations certifiées et mettront en valeur les bonnes pratiques en matière de SST et d'environnement, ce qui se traduit par une fidélisation autant des travailleurs que des clients et autres parties prenantes.



PRÉSENTIEL

Campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil



DURÉE

14 heures
8h30 à 16h30



FORMATEUR

Aboubikr Sahli, ing. formateur agréé,
chef auditeur certifié 
Genipro



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

11 mars 2024

Inscription



Formation 2 journées

Catégorie

Coût

Membre AQHSST Individuel ou chercheur

600 \$

Membre AQHSST Employeur

680 \$

Membre AQHSST Étudiant

340 \$

Non-membre de l'AQHSST ou public

940\$

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont :

1. Comprendre les principes fondamentaux d'un système de management intégrant la santé, sécurité et l'environnement ;
2. Comprendre les aspects pratiques des exigences respectives des deux normes ISO 14001-2015 et 45011-2018 et être en mesure de les appliquer sur le terrain ;
3. Se familiariser avec les techniques d'identification des :
 - Aspects et impacts environnementaux ;
 - Dangers et des risques SST
4. Se familiariser avec les techniques de rédaction des politiques, processus et procédures requis par les deux normes ;
5. S'approprier les bonnes pratiques en matière de SST et d'environnement.

CONTENUS

Exemples d'éléments qui seront présentés en cours :

- Terminologie et exigences des normes ;
- Contexte et enjeux SSE de l'organisme (Analyse PESTEL) ;
- Analyse FFOM en matière de SST et d'environnement ;
- Actions et méthodes d'identification des aspects et impacts environnementaux, des dangers et d'évaluation des risques ;
- Outils pratiques pour la mise en place d'une veille réglementaire SSE ;
- Techniques d'enquêtes d'accidents, de conception et rédaction de documents SSE ;
- Élaboration et suivi d'un plan d'urgence et d'un tableau de bord SSE ;
- Stratégie de communication interne et externe en matière de SSE.

LA DÉMARCHE ERGONOMIQUE ET LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

10 AVRIL 2024



Cette formation permet de comprendre l'ampleur des TMS en milieu de travail et d'apprendre la démarche ergonomique proposée pour prévenir ces derniers via l'identification des facteurs de risque. De plus, des méthodes d'analyse vous seront présentées et seront appliquées (grille d'analyse simple et méthode QEC).

Finalement, cette formation vous renseignera sur les étapes à suivre et les outils nécessaires à la recherche de solutions efficace et à la source du problème.



EN PRÉSENTIEL

Campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil



DURÉE

6 heures
9 h à 16 h



FORMATRICE

Karine Aubry, Ing., M.Sc.A 
Présidente | Ergonome certifiée CCPE
SCE- Services conseils en ergonomie



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

5 avril 2024

Inscription



Formation 6 heures

Catégorie	Coût
Membre AQHSST Individuel ou chercheur	300 \$
Membre AQHSST Employeur	340 \$
Membre AQHSST Étudiant	170 \$
Non-membre de l'AQHSST ou public	470 \$



OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont :

- Introduction à l'ergonomie (lésions musculosquelettiques, faits saillants, etc.)
- Présentation des 9 facteurs de risque de troubles musculosquelettiques (TMS)
- La démarche ergonomique : comment réduire les facteurs de risque présents dans un milieu de travail
- Présentation d'une grille d'analyse simple pour prévenir les TMS (grille de la CNESST)
- Présentation et application de la méthode QEC (Quick Exposure Check)
- Allier ergonomie et amélioration continue dans la recherche de solutions (outils du 6-sigma appliqués en ergonomie)

AUDITER NORMES ISO 45001 ET 14001

16 ET 17 AVRIL 2024



Cette formation consiste en une présentation générale des lignes directrices de la norme ISO 19011-2018, en matière d'audits internes et externes ainsi qu'une présentation détaillée des exigences des normes ISO 14001-2015 et ISO 45001-2018.

La pratique des audits dans un système de management santé, sécurité et environnement nécessite une appropriation des lignes directrices prescrites par la norme ISO 19011 de même qu'une bonne interprétation des exigences des normes ISO 14001 et ISO 45001.



PRÉSENTIEL

Campus de l'Université de
Sherbrooke à Longueuil



DURÉE

14 heures
8h30 à 16h30



FORMATEUR

Aboubikr Sahli, ing. formateur agréé,
chef auditeur certifié 
Genipro



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

12 avril 2024

Inscription



Formation 2 journées

Catégorie	Coût
Membre AQHSST Individuel ou chercheur	600 \$
Membre AQHSST Employeur	680 \$
Membre AQHSST Étudiant	340 \$
Non-membre de l'AQHSST ou public	940 \$

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont :

1. Comprendre et s'appropriier les lignes directrices de la norme ISO 19011-2018 ;
2. Comprendre les aspects pratiques des exigences des normes ISO 14001-2015 et ISO 45001-2018 et être en mesure de les évaluer sur le terrain ;
3. Se familiariser avec les techniques de rédaction des documents d'audit, tels que la liste de vérification d'audit SS, le programme d'audit, le plan d'audit et le rapport d'audit ;
4. S'appropriier les bonnes pratiques en matière de conduite d'audits SSE ;
5. Contribuer à l'amélioration continue d'un système SSE ;

CONTENUS

Exemples d'éléments qui seront présentés en cours :

- I. Les enjeux d'un système de gestion SST (SGSST)
- II. Connaître les exigences de la norme ISO 45001-2018
- III. Processus de mise en œuvre d'un SGSST
- IV. Les conditions de succès d'une démarche SST
- V. Conclusion

TARIFS



Lieux des formations

Les formations en présentiel se tiennent au Campus de l'Université de Sherbrooke de Longueuil

- Taxes non-incluses

Catégories	Formation journée complète		Formation 1/2 journée	
	Présentiel	Virtuel	Présentiel	Virtuel
Membre AQHSST Individuel ou chercheur	300 \$	200 \$	150 \$	100 \$
Membre AQHSST Employeur	340 \$	235 \$	175 \$	115 \$
Membre AQHSST Étudiant	170 \$	115 \$	85 \$	55 \$
Non-membre de l'AQHSST ou public	470 \$	300 \$	235 \$	165 \$

Inclusions

Formation en virtuel

- note de cours en format PDF ou imprimées au choix du formateur

Formation en présentiel

1/2 journée

- note de cours en format PDF ou imprimées au choix du formateur
- une pause-café

1 journée

- note de cours en format PDF ou imprimées au choix du formateur
- deux pauses-café
- 1 repas du midi,

Politiques sur la tenue d'une formation

- Un nombre maximal de participants ou selon entente entre les parties peuvent être inscrits à chaque session de formation.
- Le nombre minimal est estimé d'après une analyse de rentabilité (point mort) effectuée avec les dépenses totales réelles et estimées.
- L'AQHSST se réserve le droit absolu d'annuler la tenue d'une formation au maximum 3 jours avant la date limite d'inscription inscrite dans la publication de la formation sur le site web et sur ce présent programme.
- Le nombre minimal de participant peut varier d'une formation à l'autre et selon qu'elle est présentée en mode présentiel ou virtuel.

Politiques d'annulation de remboursements

- Aucun remboursement après la date limite ne sera accepté en cas d'annulation par le participant.
- Dans le cas de force majeure, des frais d'administration de 25 \$ seront chargés pour une annulation après la date limite. La force majeure désigne un événement à la fois imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté du participant.
- Il n'y a aucuns frais d'annulation avant la date limite d'inscription.
- Si le nombre de participants minimums n'est pas atteint à la date limite, l'AQHSST se réserve le droit d'annuler la formation.